

BTS TOURISME

2ème année - En apprentissage

Niveau 5 – RNCP 37890 – Code diplôme 320-33426

Certificateur : Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Echéance de l'enregistrement au RNCP : 31/08/2028



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le diplôme s'appelle BTS « Tourisme », en référence au vaste secteur d'activités dans lequel le titulaire du diplôme pourra exercer une variété de tâches et de missions correspondant à trois blocs de compétences professionnelles :

- ✓ La gestion de la relation avec les touristes individuels ou en groupe ;
- ✓ L'élaboration d'une prestation touristique ;
- ✓ La gestion de l'information touristique.

Le titulaire du BTS Tourisme sera capable :

- ✓ D'accueillir, conseiller, vendre des produits touristiques ;
- ✓ Concevoir et diffuser des prestations ;
- ✓ Assurer le suivi de la qualité et accompagner des touristes ;
- ✓ Gérer et assurer la communication de l'information touristique.



ACTIVITÉS VISÉES

Deux grands types d'activités peuvent être distinguées.

Les activités de support au fonctionnement des institutions

: dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il ou elle procède à l'analyse des besoins, permet l'accès aux droits, propose des services et prestations, organise et gère leur mise en œuvre, contribue au système d'information et à la mise en œuvre de projets et de la démarche qualité.

Les activités de soutien aux décisions des structures : Le titulaire du BTS SP3S est capable d'analyser et résoudre les problématiques qui se posent à lui ou à l'équipe, dégager des solutions et les argumenter.



DURÉE ET DATE DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

- DURÉE 1 AN : 675 heures de formation en deuxième année du contrat d'apprentissage
- Lieu : UFA Lycée d'Avesnières – 51 rue d'Avesnières – Laval
- Temps en entreprise : 2 jours par semaine en milieu professionnel selon le calendrier de l'alternance
- DATE DE LA FORMATION : septembre année N au 31 août année N+1



SECTEURS D'ACTIVITÉS ET TYPES D'EMPLOIS

Le ou la titulaire du BTS Tourisme exerce son emploi dans différentes structures publiques ou privées, notamment :

- les **entreprises de tourisme** telles que les agences de voyages (réceptives et distributrices), les tours opérateurs, les parcs d'attraction et sites de loisirs...
- les **organismes de tourisme territoriaux liés à des institutions locales, régionales, voire nationales ou internationales** telles que les offices de tourisme, les comités départementaux et régionaux du tourisme, les agences de développement touristique, les parcs naturels, les associations de développement patrimonial ou touristique (écomusées, routes touristiques, ...);
- les **entreprises de transport de personnes** pour une partie de leur activité, telles que les autocaristes ; les compagnies aériennes ; les transporteurs maritimes et fluviaux, les croisiéristes...
- les **entreprises d'hébergement** pour une partie de leur activité, telles que les clubs et villages vacances, l'hôtellerie de plein air, les résidences de tourisme social...

Les emplois liés à l'offre de destinations :

- conseiller voyages ; forfaitiste ; commercial ;
- agent réceptif ; agent d'escale ;
- guide accompagnateur ;

Les emplois liés à la conception de l'offre par les organismes de tourisme liés à un territoire :

- conseiller en séjour ;
- animateur de tourisme local ;
- chargé d'animation numérique de territoire ;
- chargé de promotion du tourisme local ;
- agent de développement touristique.

Les emplois liés à l'hébergement, aux déplacements touristiques et à l'accueil sur des sites de loisirs :

- technicien d'accueil touristique ;
- employé de loisirs ou d'attraction ;
- agent de vente et de réservation ;
- gestionnaire d'équipement ou de site (culturel, de loisirs ou de sport).



PRÉREQUIS

Pour intégrer la 1^{ère} année de BTS Tourisme, le candidat doit être titulaire d'un

- Baccalauréat Général ;
- Baccalauréat Technologique (STMG, ...) ;
- Baccalauréat Professionnel.

Le candidat doit avoir validé **2 langues vivantes étrangères** (dont l'anglais) au Baccalauréat.

Les moyens techniques	Les moyens pédagogiques	Méthode mobilisée
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle informatique disponible en libre-service ✓ Suite office 365 ✓ Salle équipée de vidéoprojecteur ✓ Espace Numérique de Travail drive/Teams/adresse mail personnalisée ✓ Centre de documentation et d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cours dispensés en mixage : alternance et initiale ✓ Apports théoriques et exercices pratiques ✓ Devoirs sur table de type examen ✓ Equipe pédagogique composée d'enseignants/professionnels ✓ Mise à disposition des ressources sur l'ENT 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentiel ✓ Face à face ✓ Travail de groupes ✓ Remédiation individuelle ✓ Tutorat personnalisé
La modalité de formation	Le financement de la formation	Informations diverses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Alternance : 1 semaine en centre de formation et 1 semaine en milieu professionnel selon calendrier 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le financement est pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil de l'apprenti 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation accessible aux personnes en situation de handicap ✓ Délai d'accès : septembre année en cours



NOS VALEURS AJOUTÉES

- ✓ Un site de formation proche du centre-ville
- ✓ Un restaurant scolaire
- ✓ 6 chambres en colocation en maison indépendante à proximité immédiate de l'établissement
- ✓ Accompagnement de l'apprenti tout au long de son parcours y compris dans la recherche d'entreprise
- ✓ Réseau d'entreprises partenaires
- ✓ Intervenants professionnels
- ✓ Des formateurs qualifiés et expérimentés
- ✓ Des enseignements de qualité et d'excellents taux de réussite aux examens
- ✓ L'établissement est centre d'examen BTS

La gratuité de la formation en alternance

Les modalités d'accès et délai	Contact	Informations diverses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Période de candidature de janvier à août Le dossier est téléchargeable sur les sites internet https://cfa-ec53.fr/ et https://avesnieres.fr ✓ Période d'entretien : à réception du dossier de candidature vous serez convoqué(e) à un entretien avec la responsable pédagogique. ✓ Cet entretien a pour objectif d'apprécier l'adéquation du profil du candidat à la formation et au métier envisagé ainsi que sa motivation. ✓ Décision : réponse par mail sous 8 à 10 jours. 	<p>Par mail : lycee@avesnieres.fr christine.galli@cfa-ec53.fr</p> <p>Par téléphone : 02.43.02.82.82</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation accessible aux personnes en situation de handicap



PROGRAMME ET UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

2^{ème} année du BTS TOURISME

	THÈMES ÉTUDIÉS
E1 - Culture générale et expression Niveau 5 – 60 heures	<ul style="list-style-type: none">- Thème défini chaque année par le BOEN
E2 - Langue Vivante Étrangère A Niveau 5 - 90 heures	<ul style="list-style-type: none">- Accueil, Information et accompagnement des touristes- Promotion des destinations, de produits et des prestations touristiques- Contextes culturels, tourisme durable- Gestion des situations professionnelles courantes avec une clientèle étrangère
E2 Langue Vivante Étrangère B Niveau 5 - 90 heures	<ul style="list-style-type: none">- Accueil, Information et accompagnement des touristes- Promotion des destinations, de produits et des prestations touristiques- Contextes culturels, tourisme durable- Gestion des situations professionnelles courantes avec une clientèle étrangère
Tourisme et territoires - 120 heures	<ul style="list-style-type: none">- Le tourisme dans le monde et sa diffusion- Acteurs et mise en tourisme- Tourisme et patrimoine- Représentations, imaginaires et pratiques des touristes- Tourisme et durabilité- La France, un des premiers et plus anciens territoires touristiques- Les principaux territoires touristiques mondiaux
Gestion Relation Clientèle Touristique - 180 heures	<ul style="list-style-type: none">- Gestion de l'espace d'accueil- Conseil et vente de prestations touristiques- Tourismatique- Suivi de la clientèle- Accompagnement des touristes
Elaboration de la Prestation Touristique Niveau 5 - 210 heures	<ul style="list-style-type: none">- Mercatique et communication appliquées au tourisme- Droit du tourisme et des activités de services- Gestion et suivi de l'activité (coûts, rentabilité, indicateurs)- Montage et conception de produits touristiques- Organisation et gestion d'événements touristiques- Management des équipes et des activités touristiques- Mercatique appliquée au tourisme : marketing général et des services
Gestion de l'Information Touristique - Niveau 5 - 90 heures	<ul style="list-style-type: none">- Veille informationnelle- Traitement, diffusion et conservation de l'information- Bureautique et outils multimédias- Outils de communication et de gestion relation client- Outils de traitement d'enquête- Outils de géolocalisation



COMPÉTENCES ET ÉVALUATIONS ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COMPÉTENCES VISÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
E1 – Culture générale et expression Niveau 5	<ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer à l'oral en interaction - S'exprimer en continu - Argumenter à l'écrit - Recourir aux écrits de travail - Comprendre et interpréter un texte - Tisser du lien entre les textes - Développer une réflexion sur la langue et améliorer une production écrite et orale - Mobiliser de façon personnelle une culture commune 	<p>Questions sur un corpus de documents (notées sur 10) Essai (noté sur 10)</p> <p>Epreuve écrite portant sur l'étude d'un corpus constitué de trois à quatre documents de nature différentes (texte littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques...) choisis en référence au thème inscrit au programme de la 2ème année de BTS. Chacun d'eux est daté et situé dans son contexte.</p> <p>Première partie : réponses rédigées aux questions sur le corpus de documents (notée sur 10) Deuxième partie : essai (notée sur 10). Le candidat répond de façon argumentée à une question relative aux documents proposés.</p> <p>Durée : 3 heures Coefficient : 2</p>
E2 – Communication en Langues Vivantes Étrangères : Anglais et Espagnol/Allemand	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et prendre en charge des clients étrangers - Vendre, à des clients étrangers, des produits touristiques français - Vendre des produits touristiques étrangers à une clientèle française - Accompagner des touristes étrangers - Suivre et fidéliser la clientèle étrangère 	<p>Contrôle en cours de formation (CCF) 2 tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compétences d'expression écrite - Compétences d'expression orale <p>Durée : 60 minutes de préparation 20 minutes d'entretien Coefficient : 2</p>
E3 – Tourisme et territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les destinations et territoires touristiques majeurs sur des cartes à plusieurs échelles - Lire et comprendre un paysage touristique et/ou patrimonial - Classer, hiérarchiser et mettre en relation des informations extraites des documents usuels de la géographie touristique - Caractériser les différentes formes et pratiques de tourisme et de loisirs et leurs évolutions - Analyser et mettre en exergue les potentialités touristiques d'un territoire - Analyser les impacts socio-économiques, culturels et environnementaux de la mise en tourisme d'un territoire - Cartographier et schématiser les territoires touristiques, leurs organisations et leurs dynamiques 	<p>Epreuve écrite : Etude de cas d'un territoire et de sa mise en tourisme.</p> <p>Durée : 3 heures Coefficient : 3</p>

COMPÉTENCES ET ÉVALUATIONS ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COMPÉTENCES VISÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
E4 – Gestion de la relation clientèle touristique	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'espace d'accueil - Conseil et vente de prestations touristiques - Prise en charge du client - Conduite de l'entretien de vente/conseil - Concrétisation de la vente - Suivi de la clientèle - Suivi de la prestation - Suivi de la qualité de service - Accompagnement des touristes 	<p>Epreuve orale, 4 tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 minutes de vente conseil en face à face - 10 minutes de réservation de titre de transport - 5 minutes d'exposé sur une action d'accompagnement de groupes - 10 minutes d'analyse des compétences transversales acquises ou développées pendant les stages <p>Durée : 1h15 Préparation : 30 minutes Coefficient : 4</p>
E5 – Elaboration de la prestation touristique	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'activité touristique - Diagnostic stratégique d'une organisation touristique - Conception d'une prestation touristique - Diffusion d'une prestation touristique 	<p>Epreuve écrite sous forme d'étude de cas sur une organisation touristique.</p> <p>Durée : 4 heures Coefficient : 5</p>
E6 – Gestion de l'information touristique	<ul style="list-style-type: none"> - Veille informationnelle - Traitement de l'information - Diffusion d'informations au public cible - Conservation de l'information 	<p>Contrôle en cours de formation (CCF) Dossier de production multimédia</p> <p>Durée : 20 minutes Coefficient : 2</p>



VALIDATION DU BTS TOURISME

Une session en fin de 2ème année de formation

Inscriptions : octobre sur Cyclades

Examens : Mai

Résultats : début juillet

Le diplôme du BTS Tourisme est délivré à l'issue de toutes les épreuves validées par le candidat qui obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.



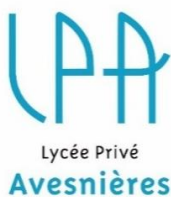
POURSUITE D'ÉTUDES

Les titulaires de ce BTS peuvent avoir accès aux licences pour poursuivre leur parcours professionnel, dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Exemples de secteurs de poursuite d'études :

- Développement et valorisation des territoires
- Commercialisation et marketing des services touristiques
- Management des structures touristiques
- Événementiel et tourisme d'affaires
- Médiation du patrimoine

NOS ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET CONTACTS



www.avesnieres.fr



02-43-02-82-82



lycee@avesnieres.fr



www.cfa-ec53.fr



06-70-96-56-09



christine.galli@cfa-ec53.fr